

MAIRIE DE VALMEINIER
PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 8 JUILLET 2024

Nombre de Conseillers en exercice	15
Nombre de présents	13
Nombre de votants	15

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 8 juillet à 19 heures, le Conseil Municipal de VALMEINIER étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Alexandre ALBRIEUX, Maire.

Étaient présents : Alexandre ALBRIEUX, Pascal BAUDIN, Alexandra BAUDIN, Isabelle GORIN, Éric TALLIA, Marc MOMET, Sami BAUDIN, Denis BOUVIER, Christiane JOET, Romain MALLEVAL, Marion BERNOLLIN, Jonathan CHARDON, Stéphane LEVAVASSEUR.

Absents ayant donné procuration : Isabelle DELEGLISE à Marion BERNOLLIN, Philippe EXCOFFIER à Pascal BAUDIN.

Date de convocation : 01/07/2024.

Alexandra BAUDIN a été élue secrétaire de séance.

I AFFAIRES FONCIERES

Pas d'affaires foncières lors de cette séance.

II DECLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLU : COMPLEMENT A LA DELIBERATION DU 11 MARS 2024 ENGAGEANT LA PROCEDURE POUR INTEGRER LE PROJET DE TELECABINE.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'une déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU n°1 est en cours sur le secteur de Côte Abert pour permettre l'augmentation des capacités du parking existant en lui ajoutant un niveau supplémentaire.

Le rehaussement ainsi généré permettra à la SEMVAL d'implanter sur le toit de la structure la gare de départ d'une nouvelle télécabine qui viendra remplacer l'actuel télésiège du Roi.

Il rappelle

- La délibération du 11 mars 2024 par laquelle le conseil municipal a engagé la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU, décidé la mise en œuvre de l'évaluation environnementale et défini les modalités de la concertation,
- La délibération du 8 avril 2024 par laquelle le conseil municipal a tiré un bilan intermédiaire de la concertation et décidé de prolonger celle-ci.

Il indique que le dossier est passé en Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS) pour dérogation au principe de l'urbanisation en continuité le 21 mai 2024 et a reçu un avis favorable.

Il précise que le projet de rehaussement du parking étant lié à la construction d'une nouvelle télécabine, il apparaît utile d'inclure cette dernière dans la procédure de Déclaration de Projet emportant mise en compatibilité du PLU. En effet, le zonage As (zone Agricole pouvant être aménagée pour la pratique du ski) autorise la construction de cet équipement, mais des études complémentaires, notamment pour déroger au principe de préservation des parties naturelles des rives des plans d'eau naturels ou artificiels, s'avèrent nécessaires.

Monsieur le Maire propose donc au conseil municipal de délibérer pour inclure le projet de télécabine dans la procédure de Déclaration de Projet emportant mise en compatibilité du PLU.

Approuvé à l'unanimité

III MARCHÉ PUBLIC

Marché : Construction d'un centre de secours – re consultation du lot 7 (cloisons – doublages – plafonds).

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le marché de construction d'un centre de secours à Valmeinier.

Il informe que l'entreprise Rocchietti, retenue pour le lot 7 étant placée en liquidation judiciaire, une nouvelle consultation a eu lieu.

Six entreprises ont répondu.

Il propose de retenir l'entreprise suivante : ALBERT & RATTIN pour un montant 34 600.60 €HT.

Approuvé à l'unanimité

IV SUBVENTION

Demande de subvention au titre du Plan Pastoral Territorial de Maurienne – Projet de création d'un chalet à double usage (agricole et ski).

Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'un projet de construction d'une bergerie au lieu-dit « Les Jeux ». Ce chalet aurait un double usage selon les périodes de l'année : agricole et ski.

Ces travaux sont susceptibles, pour la partie agricole, d'être subventionnés dans le cadre du PPT Maurienne (Plan Pastoral Territorial). Ce dispositif couple des fonds Européens, Régionaux et Départementaux.

Il convient donc d'autoriser Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention pour la réalisation de ce projet, au titre du Plan Pastoral Territorial.

Approuvé à l'unanimité

V CONVENTION

Signature d'une convention de regroupement des certificats d'économie d'énergie permettant l'obtention d'une prime dans le cadre de la réalisation du marché public global de performance et/ou marché de travaux.

La mairie de Valmeinier va lancer prochainement une procédure de mise en concurrence pour son futur Marché Global de Performance Energétique associant la réalisation de travaux, l'exploitation, la maintenance et la gestion des installations d'éclairage public et des installations connexes, pour une durée de 4 ans.

Ce marché Public Global de Performance (MPGP) est un marché global d'exploitation et de maintenance des installations d'éclairage public et des installations connexes de la Commune, associé à un programme de travaux d'amélioration avec un engagement sur les performances énergétiques. Il autorise Monsieur le Maire, à solliciter les primes au titre du grisement des Certificats d'Economie d'Energie par le biais du délégataire Certi Nergy.

Approuvé à l'unanimité.

VI PERSONNEL COMMUNAL

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de recruter, un agent d'entretien polyvalent et deux agents pour la cantine pour l'automne 2024.

Le recrutement de ces agents, non titulaires, s'établira comme suit :

- un adjoint technique recruté du 1^{er} septembre 2024 au 31 octobre, à temps complet.
- un agent social à temps non complet (6 heures par semaine) du 2 septembre 2024 au 20 octobre 2024.
- un agent social à temps non complet (25 heures par semaine) du 2 septembre 2024 au 6 juillet 2025.

Approuvé à l'unanimité

VII COMPTE-RENDUS DES COMMISSIONS

Conseil d'école présenté par Isabelle GORIN

Sécurité

Le dernier exercice incendie a eu lieu le jeudi 27 juin (Évacuation).

Les pompiers sont intervenus pour les élèves de CE2 CM1 CM2 dans le cadre de la formation aux premiers secours. Le thème de cette année était : les gestes qui sauvent.

Sorties scolaires

La sortie en Vanoise n'a pas pu se dérouler à cause de la météo.

Une sortie sur le thème de l'eau a eu lieu à la base des Lières en lien avec la municipalité de Valmeinier le 5 juillet dernier.

Organisation prévue pour la rentrée de septembre :

Classe 1 : 23 élèves hors saison ; 24 élèves en saison.

Classe 2 : 13 élèves hors saison ; 18 élèves en saison.

Office du Tourisme présenté par Éric TALLIA

Le Codir a eu lieu le 19 juin dernier.

Carte interactive sur l'application

La CCMG a lancé une étude de positionnement touristique de l'ensemble de la destination Maurienne-Galibier et des communes qui composent le périmètre communautaire. Le cabinet d'étude retenu débutera prochainement ses travaux à Valmeinier.

Recrutement personnel été, complet.

Parcours Courses d'orientation présentées par Sami BAUDIN

Deux parcours sont prêts pour cet été.

VIII QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses lors de cette séance.

IX INFORMATIONS DIVERSES

Faire-part de naissance de la famille de Louison Guyot/Bernard.

Remerciements famille Jean-Paul Troccaz.

Remerciements famille Petit-Profizi.

Attribution d'une subvention au titre du FDEC pour la rénovation de l'éclairage public pour un montant de 16 000 € et 17 600 € pour le pavage des ruelles du hameau des Mélèzes.

Attribution d'un montant prévisionnel de 38 000 € au titre de la DETR pour le pavage des ruelles du hameau des Mélèzes

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.